PROVINCE DU QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue à huis clos mardi 28 avril 2020 à 19 h 00 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents:

M. Louis Coutu, maire

M. Pascal Gonnin, conseiller

M. Denis Vel, conseiller

M. Jacques Bergeron, conseiller

M. Réal Vel, conseiller

Mme Suzanne Casavant, conseillère

M. Jean-Pierre Brien, conseiller

Absent:

Les membres présents forment le quorum.

Tous les membres ont reçu la convocation dans le délai prescrit au Code municipal mais considérant la déclaration d'Urgence sanitaire -Covid-19 les convocations ont été acheminées par courriel avec accusé réception de livraison et de lecture;

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Séance à huis clos

1. ADOPTION DU HUIS CLOS ET MOYENS DE COMMUNICATIONS

2020-04-72

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours soit jusqu'au 29 mars 2020 ou jusqu'à ce que le gouvernement ou la ministre de la Santé et des Services sociaux les modifie ou y mette fin;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence, téléconférence, Messenger ou autre si nécessaire

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Suzanne Casavant Appuyé par Jean-Pierre Brien Et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue dans la salle du conseil, à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux y participent.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord. Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Résolution pour la séance à huis clos;
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Dépôt des états financier au 31 décembre 2019 en visioconférence
- 4. Adoption des états financier au 31 décembre 2019;
- 5. Résolution : Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local-PAERRL
- 6. Voirie

2020-04-73

Considérant que

chacun des membres du Conseil a reçu la convocation dans le délai requis par la loi et aucune modification à l'ordre du jour n'a été demandé.

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour déposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que soumis.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord. Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

3. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Par visioconférence, M. Annick Bernier, cpa de chez Deloitte, et Mme Stéphanie Dubé nous présentent les états financiers vérifiés au 31 décembre 2019.

Mesdames Bernier et Dubé répondent aux questions des membres du conseil.

4. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

2020-04-74

PROPOSÉ PAR le conseiller Réal Vel APPUYÉ PAR le conseiller Denis Vel

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-la-Rochelle accepte les états financiers au 31 décembre 2019 déposés par Mme Anick Bernier, cpa de chez Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Remis à une date ultérieure

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord. Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

5. PROGRAMME D'AIDE L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL - PAERRL

2020-04-75

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 143 627\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité EN CONSÉQUENCE,

PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bergeron APPUYÉ PAR le conseillère Pascal Gonnin ET RÉSOLU QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle informe le ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

6. VOIRIE

6.1 DÉBROUSSAILLEUSE

2020-04-76.1

PROPOSÉ PAR le conseiller Réal Vel

APPUYÉ PAR le conseillère Jean-Pierre Brien

ET RÉSOLU QUE le débroussaillage du Chemin Ste-Anne Nord soit confié au Entreprises Philippe Berthelette au montant de 90\$/h plus les taxes applicables.

QUE les fournisseurs devront posséder tous les documents légaux pour exécuter les travaux demandés et être en mesure de les fournir sur demande; QUE le tout est fait sous la surveillance de l'inspecteur municipal en voirie;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

6.1 ABAT POUSSIÈRE

2020-04-76.2

ATTENDU QUE des soumissions de prix ont été demandé pour 49 tonnes métriques de calcium en flocons :

ATTENDU QUE nous avons reçu trois soumissions et elles sont toutes conformes

Sel Warwick	Calcium 80%-87%	592\$/Tm livraison incluse
Somavrac CC	Calcium 83%-87%	600\$/Tm livraison incluse
Sel IceCat Inc.	Calcium 94%-98%	570\$/Tm livraison et épandage inclus

PROPOSÉ PAR Réal Vel

APPUYÉ PAR Suzanne Casavant

ET RÉSOLU QUE le conseil sélectionne Sel IceCat Inc. au coût de 570\$/tonne pour du sel en billes, et incluant l'épandage (plus taxes applicables);

QUE nos besoins pour 2020 sont de 49 tonnes métriques, afin de nous permettre de faire deux passages durant la saison;

QUE Sel IceCat Inc. nous garantît que son produit ne s'agglomèrera pas;

QU'une première livraison et épandage (38T) devra être faite fin mai;

QU'une deuxième livraison et épandage de (11T) devra être faite vers la miaoût;

QUE les fournisseurs devront posséder tous les documents légaux pour exécuter les travaux demandés et être en mesure de les fournir sur demande; QUE le tout est fait sous la surveillance de l'inspecteur municipal en voirie;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

16.3 FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS DE CHEMIN

2020-04-76-3

ATTENDU QU'on nous a déposé deux soumissions pour le fauchage des abords de chemins/rang pour 2020;

PROPOSÉ PAR Jean-Pierre Brien

APPUYÉ PAR Pascal Gonnin

ET RÉSOLU QUE le fauchage de l'herbe sur les accotements de chemins soient confiés aux Entreprises Philippe Berthelette pour un montant forfaitaire de 1 120\$ plus les taxes applicables;

QUE le fauchage doit être fait avant le 25 juillet 2020;

QU'il doit posséder tous les documents légaux pour exécuter les travaux demandés et être en mesure de les fournir sur demande;

QUE le tout est fait sous la surveillance de l'inspecteur municipal en voirie;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

16.4 NIVELAGE DES CHEMINS

2020-04-76.4

CONSIDÉRANT QUE quatre entrepreneurs nous déposent des soumissions pour le nivelage de nos chemins et rang pour 2020;

PROPOSÉ par Réal Vel

APPUYÉ par Pascal Gonnin

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle octroie le contrat de nivelage des chemins et rang à Excavation Normand Jeanson inc. au taux de 120\$/l'heure plus les taxes applicables pour la niveleuse Caterpillar 140M;

QUE le conseil se réserve le droit de changer de fournisseur en cours de mandat advenant un non-respect de nos exigences;

QU'il doit posséder tous les documents légaux pour exécuter les travaux demandés et être en mesure de les fournir sur demande;

QUE le tout est fait sous la surveillance de l'inspecteur municipal en voirie;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

6. LEVÉE DE LA SESSION

2020-04-77

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 20h30.

Mme Majella René, gma
Dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu, maire
« en signant le présent procès-verbal
le maire est réputé avoir signé toutes
les résolutions»